

KERNILIS



VIVRE EN HARMONIE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES VENDREDI 21 JUILLET 2023

MEMENTO

- **PERMANENCE DES ELUS** : le samedi de 10h00 à 12h00.
NUMERO D'ASTREINTES : 07.80.64.35.94
- **MEDECIN** : En cas d'urgence, faire le 15.
- **INFIRMIERE** : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20.
- **PHARMACIE** : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.
- **CABINET DE KINESITHERAPIE** : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.
- **TAXI** : « TAXI PHIL », KERNILIS. Tél. : 06.80.15.69.19. « LE ROY », LESNEVEN. Tél. : 02.98.83.00.22.
- **MAIRIE** : *lundi, jeudi et vendredi* : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, *mardi* : 8h30 / 12h30 - Fermée l'après-midi, *mercredi* 9h00 / 12h00 et 13h30 / 16h00, *samedi* de 10h00 à 12h00. Tél. : 02.98.25.52.43. Site internet : www.mairie-kernilis.fr
- **AGENCE POSTALE** : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h00 et de 13h30 à 16h00, samedi de 10h00 à 11h45 (les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois). Tél. : 02.98.25.52.37.
- **BIBLIOTHEQUE** : Horaires d'ouverture : Voir horaires d'été. Tél. : 02.98.25.20.34.
- **PRESSE** : *Correspondant Le Télégramme* : M. JACQ Michel au 06.81.53.54.81, mail : micheljacq.tel@gmail.com. *Correspondant Ouest France* : M. PAILLER Jean-Paul au 06.80.62.03.34 ou mail : jeanpaul.pailler@orange.fr
- **ADMIR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H**, 5, Place Alain Poher – 29260 PLOUDANIEL – 02.29.62.61.69.
- **AMADEUS AIDE ET SOINS** (aide et soins à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, services aux familles, portage de repas, garde d'enfants, jardinage-bricolage, téléassistance). Tél. : 02.98.21.12.40. Mail : contact@amadeus-asso.fr.
- **CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE** : Renseignement et prise de RDV auprès du secrétariat, le matin, du lundi au jeudi, de 9h à 12h, au 02 98 21 02 02.
- **REPAM** (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : Contact : Isabelle LE BORGNE, Éducatrice de Jeunes Enfants : 06 47 82 78 48 - repamdeslegendes@gmail.com.

COMMUNE

PERMANENCES DES ÉLUS

Samedi 22 juillet : Sandra ROUDAUT

Samedi 29 juillet : Franck BERTHOULOUX, François-Xavier IMBERDIS

AGENCE POSTALE

L'agence postale est fermée jusqu'au jeudi 03 août inclus. Réouverture le vendredi 04 août aux horaires habituels.

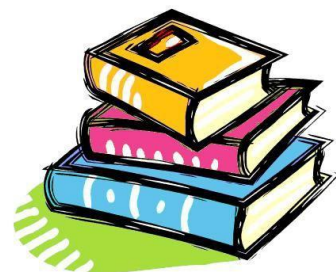
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : HORAIRES D'ÉTÉ

MOIS DE JUILLET :

Samedi 22/07 : 10h30 – 12h00 / Vendredi 28/07 : 9h00 – 12h00 / Samedi 29/07 : 10h30 – 12h00.

MOIS D'AOUT :

Mardi 01/08 : 9h00 – 12h00 / Mercredi 02/08 : 14h00 – 18h00 / Jeudi 03/08 : 14h00 – 18h00 / Samedi 05/08 : 10h30 – 12h00 / Samedi 12/08 : 10h30 – 12h00 / Samedi 19/08 : 10h30 – 12h00 / Samedi 26/08 : 10h30 – 12h00 / Mardi 29/08 : 9h00 – 12h00 / Jeudi 31/08 : 9h00 – 12h00 / Samedi 02/09 : 10h30 – 12h00



DÉCLARATION D'OCCUPATION DES LOCAUX

En 2023, la taxe d'habitation sur la résidence principale est supprimée pour l'ensemble des ménages. Elle reste cependant applicable sur les résidences secondaires et les locaux vacants. Afin de bien identifier les locaux qui doivent être exonérés, une obligation déclarative a été mise en place pour l'ensemble des propriétaires depuis le 1^{er} janvier 2023. **Cette obligation s'applique aux propriétaires particuliers comme aux personnes morales.** Cette obligation déclarative devait être réalisée avant le 30 juin. Compte tenu de l'afflux de déclarations en fin de période, il vous est possible de l'effectuer sans pénalité **jusqu'au 31 juillet inclus.**

> La déclaration est accessible depuis le service en ligne « Biens immobiliers » à partir de votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr ou si vous souhaitez être accompagné dans cette démarche par un agent des finances publiques, veuillez contacter le 0 809 401 401 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00.)



Communauté Lesneven
Côte des Légendes
Kumuniez Lesneven Aod Ar Mojennoù

Tél. : 02.98.21.11.77
Site : www.clcl.bzh

• MODIFICATION HORAIRES ACCUEIL DECHETS

Le service déchets modifie ses horaires d'accueil au public (physique et téléphonique) pour la période estivale. **Jusqu'au 1^{er} septembre** l'accueil ne sera accessible aux habitants que les matins de 9h00 à 12h00.

L'accueil général ainsi que l'accueil du service eau et assainissement garderont leurs horaires habituels : 8h30-12h / 13h30-17h (fermeture au public pour l'eau et assainissement le jeudi matin.)

• ETUDE SUR LE LOGEMENT SAISONNIERS

Afin de collecter des données issues de la réalité du terrain, les jeunes de 16 à 30 ans travaillant sur le territoire sont invités à répondre à une enquête de quelques minutes. L'enquête est ouverte jusqu'au 20 août aux liens suivant :

- en français : <https://forms.gle/mWZsxYDPm6dh4KwLA>
- en anglais : <https://forms.gle/88WbdWrBhvrrmmDaXA>

• FRANCE SERVICES - SUSPENSION PERMANENCES ADIL

L'Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL) est contrainte de suspendre ses permanences d'été tenues à France Services de Lesneven jusqu'à fin août. Une permanence téléphonique sera maintenue tout l'été aux horaires habituels, ainsi que les rendez-vous à Brest et Quimper.

• ENVIRONNEMENT : LES ÉCOGESTES

LE CONSEIL DE L'AMBASSADRICE DU TRI CLCL : Agissez contre le gaspillage : Des objets qui vous encombrant ? Pensez aux associations pour vous débarrasser des objets encore en bon état. Elles recyclent les objets déposés en les remettant dans le circuit classique : la Croix Rouge (Lesneven), la Recyclerie Légend'R (Lesneven), le Tri Porteur (Plouédern), Adimplij (Plouguerneau), Recyclerie Un Peu d'R (Brest).

LE CONSEIL DES AMBASSEDEURS DU CLIMAT CLCL : Limitez l'écoulement inutile ! Fermer les robinets lors du lavage des mains ou pendant le brossage des dents. Privilégiez les douches aux bains.



• APPEL A PROJET 2023 - INSTALLATION ARTISTIQUE "NOËL A MENEHAM"

Tourisme Côte des Légendes souhaite faire appel aux artistes plasticiens, architectes ou collectifs d'artistes pour la création et la réalisation d'une installation artistique éphémère, à l'occasion de « Noël à Meneham 2023. » Appel à projet à télécharger sur www.meneham.bzh > Ty journal.

• HOMMAGE A JEAN JAURÈS

A l'occasion du 109^{ème} anniversaire de son assassinat, un hommage à son combat pour la paix est organisé par les socialistes de Lesneven, le 31 juillet sur l'Esplanade Simone Veil, rue de la Marne à Lesneven à 18h30.

COMMERCES

BAR-TABAC-EPICERIE L'HERMINE : HORAIRES DU 10 AU 31 JUILLET :

Du lundi au jeudi → 6h45 – 13h30 / 16h30 – 20h00

Vendredi → 6h45 – 1h00 (en continu)

Samedi → 7h30 – 1h00 (en continu)

Dimanche → 8h00 – 13h30

> Fermeture du lundi 31 juillet à 13h30 au dimanche 20 août. Réouverture **le lundi 21 août**.

MAISON DE LA COIFFURE : fermeture pour congés à partir du mardi 25 juillet jusqu'au mardi 15 août inclus.

Réouverture **le mercredi 16 août dès 9h30.**



INFORMATIONS PAROISSIALES

- ➔ **Samedi 22 juillet** : Messe à Lesneven à 18h00.
- ➔ **Dimanche 23 juillet** : Messe à Trégarantec à 10h30. (*Pardon Sainte Anne*)
Messe à Le Folgoët à 11h00.

SPORTS

HERMINE KERNILISIENNE



- > Entraînements pour les seniors le **vendredi 21, mardi 25 et vendredi 28 juillet** à 19h15. Rendez-vous à 19h00 au terrain.
- > Reprise pour les jeunes le **samedi 9 septembre**. (Porte ouverte + signature des licences)

INFORMATIONS : **Samedi 19 août**, journée nettoyage du complexe à partir de 9h00.

DIVERS



CINÉMA EVEN LESNEVEN

- ➔ **UNE NUIT** : vendredi 21 juillet à 20h15.
- ➔ **LES VENGEANCES DE MAÎTRE POUTIFARD** : samedi 22 juillet à 20h15.
- ➔ **RUBY, L'ADO KRAKEN** : dimanche 23 juillet à 10h45.
- ➔ **VERS UN AVENIR RADIEUX** : lundi 24 juillet à 20h15.
- ➔ **LES ALGUES VERTES** : jeudi 27 juillet à 20h15 et mardi 1^{er} août à 13h45.
- ➔ **MISSION IMPOSSIBLE : DEAD RECKONING PARTIE 1** : vendredi 28, dimanche 30 et lundi 31 juillet à 20h15.
- ➔ **YO MAMA** : samedi 29 juillet à 20h15.
- ➔ **CHONCHON, LE PLUS MIGNON DES COCHONS** : dimanche 30 juillet à 10h45.

Association **Avel Deiz** organise son « Fest Deiz » sur le site de Meneham à Kerlouan le **dimanche 23 juillet** à 15h.
Informations et renseignements au 06 70 65 18 41 / 06 72 40 70 31.

Musiques en Côte des Légendes : "Les mercredis de la Chapelle Pol" à Plounéour-Brignogan-Plages le **mercredi 26 juillet**. 1^{er} concert à 18h00, 2^{ème} concert à 20h00 pour 45 mn de musique et 15 mn d'échanges avec l'artiste.
Plein tarif : 8,00€. Pour les moins de 20 ans : 3,00€. Gratuit pour les moins de 12 ans.
> Réservations à l'Office de tourisme au 02 29 61 13 60 ou sur le site internet : festivalchappellepol.com.

Association « **Des Sentiers en Pays de Lesneven-Côte des Légendes** » : La rando "Chemins et Vallées" aura lieu cette année à Saint-Frégant le **dimanche 30 Juillet**. 3 circuits seront proposés de 7, 10 et 15 km. Inscription à la salle communale ; Prix : 5 euros, gratuit pour les - de 16 ans. Départ prévu entre 8h00 et 10h00. Un casse-croûte sera servi à l'issue de la rando.

Association **Brigoudou** : Musée du coquillage et animaux marin ouvert de 11h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00. Fermée le dimanche. Sont proposés : des jeux, vidéos et visites commentées d'1h30. Prix d'entrée adultes 5 € et enfants 1€.
> Prochaine sortie « découverte des algues » le **vendredi 4 août**. Découverte sur la grève des principales algues alimentaires, dégustation et apprentissage culinaire dans la salle communale et visite commentée du musée Brigoudou (Tarif : 15€ / Enfant de moins de 12 ans : 5 €). Réservations sur brigoudou.fr ou au 06 31 90 07 73.

L'association « **Une Oasis pour la Sclérose en Plaques** » organise le **lundi 7 Août** un concert à partir de 10h30 jusqu'à 11h30 à l'église Saint-Michel de Lesneven. Entrée libre. Participation au chapeau au profit de « Une Oasis pour la Sclérose En Plaques. »
Contact : 06 89 06 70 55.

L'**Accueil de jour (La Parenthèse)** ouvert du lundi au vendredi, est destinée aux personnes de plus de 60 ans chez lesquelles un diagnostic d'Alzheimer, ou de troubles apparentés, a été posé. La structure accueille, à la journée, des personnes vivant à leur domicile et habitant dans un périmètre de 15 km autour de Lesneven, pour la réalisation d'activités. Les transports sont réalisés par l'établissement.
Les demandes de renseignements et les pré-inscriptions se font auprès du bureau des entrées au 02 98 21 29 00.



INF'EAU



JUILLET 2023

Être vigilants pour protéger la ressource en eau

SITUATION DES NIVEAUX D'EAU



Pluviométrie sur la période du 1er Janvier au 30 Juin 2023 : 477 mm, soit presque 2 fois plus qu'au 1er semestre 2022 (253mm). La pluviométrie de ce 1er semestre 2023 est semblable à celle observée en 2021, et légèrement inférieure aux moyennes des 10 dernières années sur la même période.

Point au 1^{er} juillet 2023 sur l'état de la ressource en eau

- Niveau d'eau dans la rivière Aber Wrac'h (station de jaugeage de Loc-Brévalaire)



- Niveau d'eau à la station de pompage (Kernilis)



- Niveaux d'eau souterraine (piézomètre à Saint-Divy)



INFO +

Après les pluies de l'automne 2022, et de mars 2023 qui ont permis de remonter les niveaux des cours d'eau et des ressources souterraines, il n'est tombé ce printemps que 153 mm (pluviométrie d'avril à juin déficitaire par rapport à la moyenne des 10 dernières années, et plus particulièrement au mois de juin). Néanmoins, le débit de la rivière Aber Wrac'h reste à un niveau correct, légèrement en deçà des valeurs moyennes observées en début d'été.

PENSEZ ÉCOGESTES !

AU JARDIN



L'eau chaude de cuisson des pâtes ou du riz peut être utilisée pour le désherbage des bordures.



Arroser au bon moment : soit tôt le matin, soit tard le soir. En arrosant en pleine journée, 60% de l'eau va s'évaporer avant même d'avoir pu être absorbée par les plantes.

À LA MAISON



Bien que la pratique soit courante, le lavage des véhicules à domicile est interdit*. Rendez-vous dans les stations de lavage, équipées pour le recyclage des eaux de lavage, afin d'éviter que des résidus d'hydrocarbures et d'huiles polluent l'environnement.



Les toilettes représentent 20% de l'eau potable consommée, ce volume peut être réduit en installant une chasse d'eau à double commande, ou en plaçant une bouteille ou une brique dans le réservoir pour en limiter le volume. Et attention aux fuites, une chasse d'eau qui fuit, c'est jusqu'à 60 L de perdus / jour.

*Article 99.3 du Règlement sanitaire départemental

PROTÉGER LES MILIEUX

LA MER COMMENCE

ICI

NE RIEN JETER

Les déchets jetés dans l'espace public arrivent dans les avaloirs, bouches d'égout ou les fossés, se retrouvent par la suite dans les cours d'eau et terminent leur course dans la mer. Les eaux pluviales collectées dans les avaloirs ne vont pas à la station d'épuration mais sont rejetées dans les milieux naturels. Ainsi, les déchets, même s'ils sont abandonnés à des kilomètres du littoral, atteignent la mer et polluent les écosystèmes.



Syndicat des Eaux du Bas-Léon

Syndicat des Eaux du Bas-Léon
2 Route de Pen Ar Guéar 29 260 KERNILIS
02 98 30 75 27
www.syndicateauxbasleon.bzh

